

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

(Le vendredi de 19h00 à 21h00)

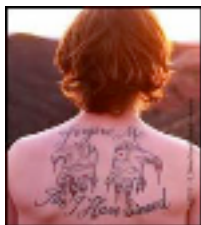
Les émissions des sections :

- 30 décembre : Paris EHESS

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.

Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine.

Notre émission est "L'invité du vendredi".



L'Âme en sang

Film documentaire, 2011
96'

Réalisation : Olivier Morel

Production :

Arte- Zadig Productions

PTSD : nom donné au symptôme post-traumatique, autrement dit névrose de guerre, qui est le sujet de ce film. On y voit la société américaine coupée en deux. D'un côté, les flons-flons des cérémonies militaires, les surfeurs sur les vagues du Pacifique, les néons joyeux des grandes villes. De l'autre, les vétérans, retour d'Irak. De tous âges, certains très jeunes, envoyés là-bas à dix-neuf ans. « I'm so happy to be home », chante l'un d'entre eux.

En face d'eux, des parents impuissants et une administration militaire qui refuse de prendre ses responsabilités. Les vétérans se plaignent de ne trouver aucune aide, aucun interlocuteur – au mieux un médecin qui vient leur expliquer que c'est une guerre juste : difficile à croire quand on connaît les mensonges de George Bush, qu'on a été affecté dans la prison d'Abu Graib ou qu'on a reçu l'ordre de conduire le convoi sans s'arrêter, même si un enfant surgissait sur la route. L'on retrouve d'ailleurs chez les médecins la même division entre ceux qui savent ce qu'est une guerre et ceux qui en parlent sans savoir:

C'est moins le procès de la guerre d'Irak qu'un réquisitoire contre la guerre en général et sur l'un de ses dégâts collatéraux. Une jeunesse perdue, atteinte d'une maladie qui est un véritable « cancer de l'esprit ». Au mieux, ils constituent une association des vétérans contre la guerre, partent vivre ensemble au fond des bois avec une guitare parce qu'ils ne savent plus « vivre normalement ».

FICHÉS ?

Photographie et identification
du Second empire aux années soixante.



Musée des Archives Nationales
Hôtel de Soubise
60 rue des francs Bourgeois, Paris 3e

Journée Internationale de solidarité avec les migrants du 16 au 18 décembre

A Paris nous appelons à une manifestation le
dimanche 18 décembre partant du métro
Belleville à 15h.

Organisé par:

syndicats (FSU, CGT, Solidaires), associations (ATTAC, Femmes Egalité, CIMADE, FASTI, Droits-Devant, LDH, MRAP, Act-up, FTCA) collectifs (RESF, UCIJ, D'ailleurs nous sommes d'ici), des partis politiques (PCF, NPA, PG, Alternatifs, PCOF)

PROCHAINE REUNION DE SECTION : "Reprise de carte"

jeudi 12 janvier 2012 - accueil à partir de 19h30

soirée festive avec du boire et du manger

Invité : Christophe Deltombe, président d'Emmaüs France

à la Maison des Associations

11 rue Caillaux 75013

M° Maison Blanche

Agenda et contacts :

n°9 - 8 décembre 2011

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h
à la Maison des Associations du 13ème

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit 21 place du Panthéon 5ème
Contacts :

Lionel Crusoë
06 14 20 07 25
lionel75013@hotmail.com
Marion Ballet
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15
Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités
Contact :
Martine Common
common.martine@wanadoo.fr

RESF-

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations

MECI

AG les 2ème et 4ème mardi de 20h à 22h à la Maison des Associations
Contact :

Jocelyne Vaudenay
06 86 90 42 04
jvaudenay@wanadoo.fr

Ci-dessous un extrait du point de vue de Christophe Deltombe, président d'Emmaüs France et invité à la réunion dite "de reprise de carte" du 12 janvier 2012.

Contre la déconstruction du pacte social, investissons dans l'humain !

En période de crise les politiques sociales souffrent. Et cela parce que, selon les indicateurs de richesse habituellement utilisés, améliorer les conditions de vie des plus pauvres est considéré comme improductif et donc trop coûteux ! (...) Et pourtant, investir dans des politiques de justice sociale et d'égalité préserverait le pacte social qui est au fondement de toute société.

Aujourd'hui, les politiques économiques et sociales se résument à des politiques du chiffre. C'est l'obsession de l'évaluation et du résultat quantifiable au risque d'effets pervers pourtant aisément constatés. Un exemple parmi tant d'autres : en demandant aux structures d'insertion d'atteindre certains taux de retour à l'emploi – condition posée pour le maintien des aides financières dont elles bénéficient – on les incite à recruter des personnes facilement "ré-insérables" au détriment des plus éloignées de l'emploi. Ainsi ce sont les plus pauvres, les plus exclus qui payent le prix d'un "productivisme social" à courte vue.

Ce sont encore les plus faibles qui paient aujourd'hui le prix de politiques parfois populistes (chasse aux sans-papiers acharnée et jusque dans nos communautés qui accueillent des populations en grande fragilité), parfois démagogiques (travail obligatoire pour les bénéficiaires du RSA, culpabilisation des bénéficiaires des dispositifs d'assistance), souvent désespérantes pour les plus démunis (fermeture des centres d'hébergement à la fin de l'hiver, suppression de la prime de 500 euros pour les chômeurs non indemnisés et de la prime à l'embauche des stagiaires, diminution de l'indemnité de fin de droit des chômeurs en formation, etc).

Cette mise en danger récurrente du pacte social au détriment des plus démunis des sans voix, des oubliés est inacceptable(...)

Aujourd'hui donc, le Mouvement Emmaüs poursuit son appel à la résistance initié en juin et lance son programme de mobilisation pour les présidentielles. Parce l'heure des choix et des arbitrages est arrivée.

Les candidats aux élections devront impérativement s'engager clairement en faveur d'un modèle de société plus juste, d'une véritable politique de lutte contre l'exclusion et pour une économie plus solidaire ! (...)

Investir dans l'humain est une absolue nécessité. Non seulement pour éviter les catastrophes individuelles et collectives qui se profilent, mais aussi pour reconstruire notre pacte social.

Persévérer dans la voie actuelle serait intolérable ! S'engager en 2012 est indispensable !

[LEMONDE.FR](http://www.ldh-france.org) | 22.09.11 | 10h53

Des nouvelles du groupe "ligueurs au prétoire":



Depuis octobre, le groupe a continué à assister à des audiences du JLD et de la cour d'appel.

On constate encore que certains juges libèrent systématiquement si la garde à vue n'a eu lieu que sur la seule base du séjour irrégulier, sans délit, alors que d'autres s'y refusent absolument.

Et ensuite, en appel, un juge sur quatre retient ce moyen de libération. D'où une certaine loterie pour les retenus!

Un premier bilan a été rédigé. Il devrait s'insérer dans le rapport de la campagne d'observation des centres de rétention.

Ce bilan met en évidence les trois points suivants:

- un retenu en situation d'isolement
- une défense très inégale
- une tenue des audiences hétérogène.

Si certaines de nos critiques peuvent s'appliquer plus généralement à d'autres juridictions et reflètent l'état de la justice, les manques constatés nous semblent d'autant plus regrettables qu'il s'agit de personnes en situation de faiblesse, maîtrisant généralement pas ou mal la langue, souvent en situation extrêmement précaire, ignorant la plupart du temps le fonctionnement des institutions, et n'étant par ailleurs pas présenté au juge pour avoir commis un délit.

Dans l'optique de faire connaître plus largement notre démarche, un projet d'article pour "hommes et libertés" est en cours de rédaction par Marianne et Mireille, et sera soumis aux membres du groupe.

Nous verrons ensuite la possibilité de diffuser dans d'autres supports de presse (journaux, blogs...).

Et toujours bienvenue à tout ligueur ou ligueuse qui souhaiterait nous rejoindre !



Projet avec le collège Camille Claudel : sensibilisation des collégiens aux droits de l'homme.

Une rencontre a eu lieu le 15 novembre à la demande de deux enseignants (lettres modernes et mathématiques) du collège Camille Claudel pour des actions de sensibilisation des collégiens aux droits de l'homme.

Ces actions auront lieu en mars dans la continuité de la semaine de la presse et de la semaine d'éducation contre le racisme et les discriminations. Elles s'adresseront en priorité aux élèves des classes de troisième et pourront être poursuivies la semaine suivante aux élèves d'autres classes.

Tout le collège devrait être engagé dans la préparation du projet : enseignants, documentalistes du CDI, membres du conseil d'administration.

Dates retenues provisoirement : le lundi 26, le mardi 27 et le jeudi 29 mars 2012 (semaine du 26 au 31 mars) et éventuellement les 2, 3 et 5 avril 2012.

La section a proposé aux professeurs l'installation de panneaux informatifs et la projections de documentaires qui devraient donner lieu à des débats avec les collégiens.

Les foyers de travailleurs migrants : où en est-on ?

Nouvelle réunion à la mairie le samedi 3 décembre, faisant suite à la réunion du 4 juin 2011.

Rappelons qu'un CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) du 9 mars 2006 avait voté un vœu pour la création « d'un Conseil permanent des réhabilitations des foyers de travailleurs migrants et de leur bonne intégration dans le 13ème arrondissement ». Ce vœu avait été avalisé par le Conseil d'arrondissement du 23 mars 2006 et prévoyait 3 réunions par an.

A la réunion du 3 décembre seuls les délégués des foyers (une trentaine) avaient été conviées, les « associations-soutiens », COPAF (Collectif pour l'avenir des foyers), MRAP, ATTAC, LDH ne l'étaient pas. Ayant pu avoir l'information elles ont néanmoins assisté à cette réunion. Des personnes de la Gazette du 13ème étaient également présentes, elles préparent un article.

Les délais de réalisation des travaux de réhabilitation s'allongent et les urgences attendent. D'autre part l'insuffisance des hébergements d'urgence génère la présence de « squatteurs » dans les foyers et la tension devient extrême.

Autre TRES gros problème : la mairie semble ne pas rechercher la présence des associations de soutien, voire même l'évite. Il est également étonnant que les difficultés de voisinage que rencontrent les résidents des foyers ne soient pas abordés dans le cadre des conseils de quartier.

Les foyers Terres au curé, Chevaleret, Massena sont dans le CQ 7, les foyers Tolbiac, Bellière et V.Auriol dans le CQ 8.

IL VA FALLOIR AGIR !

La Ligue des Droits de l'Homme fête la Déclaration universelle des Droits de l'Homme Libertés, libertés chéries...



Concert - Débat - Atelier d'écriture chanson
samedi 10 décembre 2011

Salle Pablo Neruda - 31 avenue du Président Salvador Allende 93000 BOBIGNY
Tramway T1/ métro ligne 5 Bobigny-Pablo Picasso

Le débat :

L'artiste a-t-il tous les droits?

L'œuvre d'art n'est pas la réalité. Elle est dans la réalité, mais elle en est une représentation.

C'est pourquoi l'artiste est libre de déranger, de provoquer, voire de faire scandale. Et c'est pourquoi son œuvre jouit d'un statut exceptionnel, et ne saurait, sur le plan juridique, faire l'objet du même traitement que le discours qui argumente, qu'il soit scientifique, politique ou journalistique...

Il est essentiel pour une démocratie de protéger la liberté de l'artiste contre l'arbitraire de tous les pouvoirs, publics ou privés. Une œuvre est toujours susceptible d'interprétations diverses, et nul ne peut, au nom d'une seule, prétendre intervenir sur le contenu de l'œuvre, en demander la modification, ou l'interdire.

Le libre accès aux œuvres, au sens de l'article 27 de la DUDH est un droit fondamental pour le public, et l'artiste doit pouvoir librement créer, diffuser et accompagner ses œuvres. L'information du public sur le contexte (historique, esthétique, politique...), le débat sur les œuvres, doivent remplacer toute forme d'interdiction, notamment fondée sur la morale ou la religion, ou toute forme de sanction.

Mais cette liberté est-elle sans limite? Si une personne est injuriée, diffamée, si un groupe est pris à partie, discriminé, que se passe-t-il?

L'Observatoire de la liberté de création vous propose d'en débattre avec :

- Nicolas Jones Gorlin, auteur
- Gilles Manceron, historien
- Isabelle Parion, productrice, membre de la Commission de classification des films
- Agnès Tricoire, avocate, déléguée de l'Observatoire de la liberté de création.

Autour de ce débat, « Libertés, libertés chéries... » est aussi un moment convivial pour tous nous réunir autour d'un verre et profiter du concert réunissant plusieurs artistes. Voici un petit aperçu du programme dans son ensemble :

16h-19h : « Belles chansons rebelles »

Atelier d'écriture « Ecrire le monde » avec des auteurs et professionnels de la chanson.
(Sous inscription auprès de mletertre@zebrock.net / 01 55 89 00 60).

17h30-19h : « Les artistes ont-ils tous les droits ? »

Conférence-débat avec la LDH et l'Observatoire de la liberté de création.

20h-23h : Concert des libertés... en partenariat avec ZEBROCK.

Agnès Bihl / Clarika / Mell / Marc Perrone & Marie-Odile Chantran / Abd El Haq & Félix Jousserand / La demoiselle Inconnue

Bar - Restauration - Animation enfants avec Cafézoïde

Salle Pablo Neruda

31 avenue du Président Salvador Allende 93000 BOBIGNY

Tramway T1/ métro ligne 5 Bobigny - Pablo Picasso

Participation aux frais : 5 €

www.ldh-france.org / www.zebrock.net